

FAQ WOMEN'ACT - Nous répondons à vos questions

SÉLECTION

Quels sont les critères de sélection pour participer au programme ?

Le programme est ouvert à toute femme ayant un projet entrepreneurial à impact social ou environnemental en phase d'amorçage (dont le projet est bien ficelé et dont les activités ont été lancées ou sont en cours de lancement) et qui a besoin d'un coup de boost pour développer sa posture entrepreneuriale et faire décoller son projet.

Nous départagerons les candidates en portant une attention particulière aux critères suivants :

- Le potentiel d'impact social/environnemental des projets entrepris ;
- Le niveau d'avancement des projets : première preuve de concept, activités lancées ou en cours de lancement (en moyenne autour de 1 à 2 ans d'activité) ;
- Le potentiel de la porteuse de projet, sa motivation et sa disponibilité pour s'impliquer dans son projet et pour consacrer du temps à l'accompagnement.

Nous sélectionnons les participantes au programme dans un premier temps par le biais d'un appel à candidatures en ligne. Les candidates pré-sélectionnées sont ensuite conviées à un jury de sélection au plus proche de leur lieu d'habitation (Lyon, Paris, Rennes ou Bordeaux). Ce processus de sélection nous permet d'évaluer votre intérêt pour rejoindre un tel programme ainsi que ce que celui-ci pourrait vous apporter.

Combien de femmes sont sélectionnées à chaque promotion ?

Chaque promotion est composée d'environ 30 femmes actrices du changement, issues de toute la France et portant des projets dans divers secteurs.

Est-il possible de présenter un projet de groupe ?

Vous pouvez mener votre projet en collaboration avec d'autres personnes ou un.e associé.e. Cependant, nous accompagnons individuellement chaque entrepreneure, et n'acceptons que les candidatures individuelles. Vous ne pouvez donc pas candidater au programme au titre d'un groupe ou d'un binôme : si c'est votre cas et que vous ne pouvez pas vous départager, nous vous conseillons d'évaluer qui pourrait le plus bénéficier de l'accompagnement Women'Act !

Qu'est-ce qu'un projet d'entrepreneuriat social ?

Il s'agit d'un projet visant la création d'une activité qui soit pérenne économiquement, mais dont la finalité est d'avoir un impact positif sur l'environnement, l'économie ou la société dans son ensemble.

Nous n'accordons pas d'importance à la forme juridique de vos projets dans le processus de sélection (statuts en cours, entreprise, association, coopérative ...).

INVESTISSEMENT

Combien de temps me prendra le programme ?

L'accompagnement proposé dure 8 mois, de mai à décembre 2018.

Dix jours de présence physique sont requis au total pour participer aux 3 séminaires d'une durée de 3 jours chacun.

Dans le cadre de l'accompagnement individuel et du mentorat, vous décidez avec votre mentore de la fréquence de vos rencontres. Nous vous demandons néanmoins une certaine régularité afin que l'accompagnement vous soit utile, à raison d'au minimum une rencontre par mois.

La participation au programme a-t-elle un coût ?

La participation financière au programme d'accompagnement est libre, mais nous fixons un minimum de 220€ par participante pour couvrir une partie des frais d'hébergement en pension complète pendant les 3 séminaires. Nous avons à cœur de permettre à toutes les actrices du changement de rejoindre le programme et tâchons de maintenir le coût de participation le plus bas possible pour garantir l'accessibilité du programme : les frais de participation indicatifs de 220€ correspondent à 6% du coût total de participation au parcours d'accompagnement Women'Act par personne.

Nous vous demandons également de prendre en charge vos frais de déplacement pour vous rendre dans les gîtes où seront organisés les séminaires. A chaque séminaire, nous changerons de lieu et de région en France : les lieux vous seront révélés dès le lancement du programme.

Y a-t-il un suivi au-delà des 8 mois d'accompagnement ?

Oui ! Le programme vous permet d'accéder à une communauté de femmes entrepreneures sociales. Vous serez invitée à continuer à faire vivre cette communauté au-delà du parcours d'accompagnement, et si vous le souhaitez, à vous impliquer par la suite comme mentore d'une jeune entrepreneure sociale. Enfin, les équipes Women'Act sont à votre disposition pour vous orienter à la fin du programme vers d'autres structures d'accompagnement, en fonction de vos besoins (programme de croissance, incubateur ...). Nous effectuerons un suivi régulier de vos projets jusqu'à un an après la fin de l'accompagnement.

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

En quoi consiste l'accompagnement collectif ?

L'accompagnement collectif a pour objectif le renforcement de capacités, la prise de confiance en son potentiel entrepreneurial et la mise en réseau avec d'autres femmes entrepreneures sociales.

Cet accompagnement prend la forme de trois séminaires, pendant lesquels vous aurez accès à des ateliers de renforcement de leadership animés par des coachs certifiés, des rencontres avec des entrepreneur.e.s sociaux.les au parcours inspirant et des sessions de travail et d'intelligence collective avec d'autres femmes entrepreneures sociales pour booster vos projets.

Le contenu des séminaires suit votre parcours de développement :

- Séminaire 1 : Réaliser son potentiel entrepreneurial (29 juin – 1^{er} juillet 2018)
- Séminaire 2 : Identifier ses ressources individuelles et accroître sa performance (5-7 octobre 2018)
- Séminaire 3 : Fédérer autour de son projet (23-25 novembre 2018).

La participation aux séminaires est-elle obligatoire ?

Oui ! Les séminaires sont organisés de manière thématique et sont les temps forts du programme. Ils suivent un processus de développement, et il est donc essentiel que chaque participante assiste à l'intégralité des trois week-ends.

Où seront organisés ces séminaires ?

Le lieu des séminaires a vocation à changer à chaque fois, pour atteindre plusieurs régions de France. Nous attachons une importance particulière au choix des lieux et des gîtes, qui doivent permettre de se ressourcer, loin de la ville, dans un cadre convivial et agréable.

En quoi consiste le mentorat ?

Le mentorat est une relation privilégiée et individualisée entre chaque femme actrice du changement et sa mentore.

Le mentorat permet de partager ses expériences, ses connaissances et son vécu avec une femme plus expérimentée dans la création d'activité, de créer des synergies et de développer la vision de son projet en bénéficiant de temps d'échange mensuels.

Peut-on choisir sa mentore /actrice du changement ?

Nous nous chargeons de l'identification et de la mise en binômes des actrices du changement et des mentores. Nous nous baserons notamment sur les attentes que vous avez formulées dans le questionnaire de candidature : n'hésitez donc pas à être précises dans vos réponses !

Comment s'organisent les séances de mentorat ?

Nous conseillons de prévoir au moins une rencontre par mois par binôme. Nous vous laissons libres d'organiser les temps d'échange mensuels en fonction de vos disponibilités respectives, et selon la feuille de route que vous aurez élaborée ensemble en début de programme. Si votre situation géographique ne vous permet pas de rencontrer votre mentore régulièrement, nous vous encourageons également à organiser des séances via Skype ou Zoom.

Est-ce que le parcours d'accompagnement permet d'être accompagné sur des sujets plus techniques liés à l'entrepreneuriat ?

Women'Act est un programme au format et à l'approche unique, qui mise sur la personne de l'entrepreneure pour garantir le succès et l'impact des projets entrepris. L'accompagnement proposé est orienté autour du « savoir-être entrepreneurial » plutôt que du savoir-faire et repose sur une méthodologie propre au programme, construite avec l'aide de coachs certifiés, pour répondre aux freins que rencontrent les femmes et qui sont propres au secteur.

Si vous recherchez des formations au business plan ou marketing, alors Women'Act n'est peut-être pas l'accompagnement approprié, mais il peut être complémentaire avec d'autres programmes qui proposent un accompagnement technique (incubateurs, formations, aide au financement ...)

Comment est né le programme Women'Act ?

L'idée de proposer un accompagnement spécifique pour les femmes entrepreneures sociales, qui soit orienté autour de la porteuse de projet et de sa posture entrepreneuriale, est née du constat que les femmes étaient encore minoritaires parmi les entrepreneurs sociaux. Pour comprendre les freins à l'entrepreneuriat social des femmes, nous avons conduit une étude en 2016, qui a permis de montrer que le manque de légitimité était un frein important à l'ambition des femmes. Nous avons voulu y répondre en accompagnant les femmes entrepreneures sociales à développer leurs ambitions et en créant le programme Women'Act.

En 2017, Empow'Her s'est associé au Mouves dans le cadre du programme Women'Act pour porter un premier projet pilote intitulé Caravelle. Forts des bons résultats de ce programme et de notre volonté d'encourager la réussite de toujours plus de femmes dans le secteur de l'entrepreneuriat social, le programme reprend le nom de Women'Act en 2018 et s'étend au niveau national pour toucher plus de bénéficiaires.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous répondre !